

Impact du climat sur les productions

Cette année est une année climatique particulière pour l'élevage lozérien et les productions végétales. En effet, le département a souffert d'un déficit hydrique important au printemps, des cumuls de températures élevés en mars qui ont engendré des avances sur les stades de végétation et a subi des gelées tardives (jusqu'à début juin). Ces éléments combinés ont un impact sur les productions végétales. Aujourd'hui, toutes les parcelles du département ont dépassé les stades de récoltes, et les pieds d'herbe, y compris sur prairies naturelles, sèches sur pieds.

Cette situation entraîne des pertes hétérogènes sur la première coupe de fourrages : de -10 % à -75 %. Sur cette première coupe, il y aura probablement un impact sur la qualité des fourrages récoltés, car le froid et le manque d'eau ont provoqué des difficultés des plantes à absorber les éléments nutritifs, d'où des taux d'azote et de sucre pouvant être faibles.

Des pertes plus importantes sont observées sur les parcelles de pâturage : parcours, prairies naturelles, estives, avec une absence de repousse, ce qui va engendrer un affouragement tôt dans la période estivale. Ces pertes seront prononcées en particulier sur les surfaces non pâturées à ce jour. En effet, les parcelles déjà pâturées devraient repartir grâce aux récentes pluies.

Zoom sur la production apicole

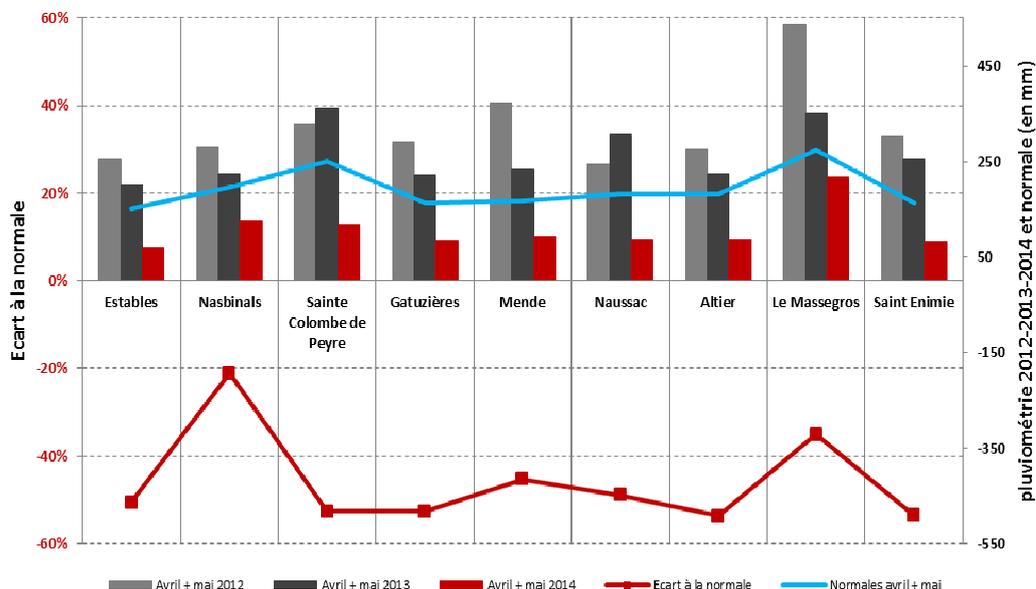
L'hiver a été difficile pour certaines colonies d'abeilles, et les conditions climatiques du printemps n'arrangent pas la situation. En effet, le froid, le vent, le manque de ressources alimentaires... ont obligé les apiculteurs à nourrir les ruches et essaims. A ce jour les abeilles travaillent, mais il y a peu de nectar dans les fleurs qu'elles visitent.

Point sur le climat 2014

Précipitations

La pluviométrie de ce printemps a été largement déficitaire sur tout le département. Le graphique montre des déficits entre 20 et 55 % par rapport aux normales sur 30 ans, sur les 10 stations observées.

Pluviométrie avril et mai 2014 par rapport aux années précédentes et aux normales sur 30 ans



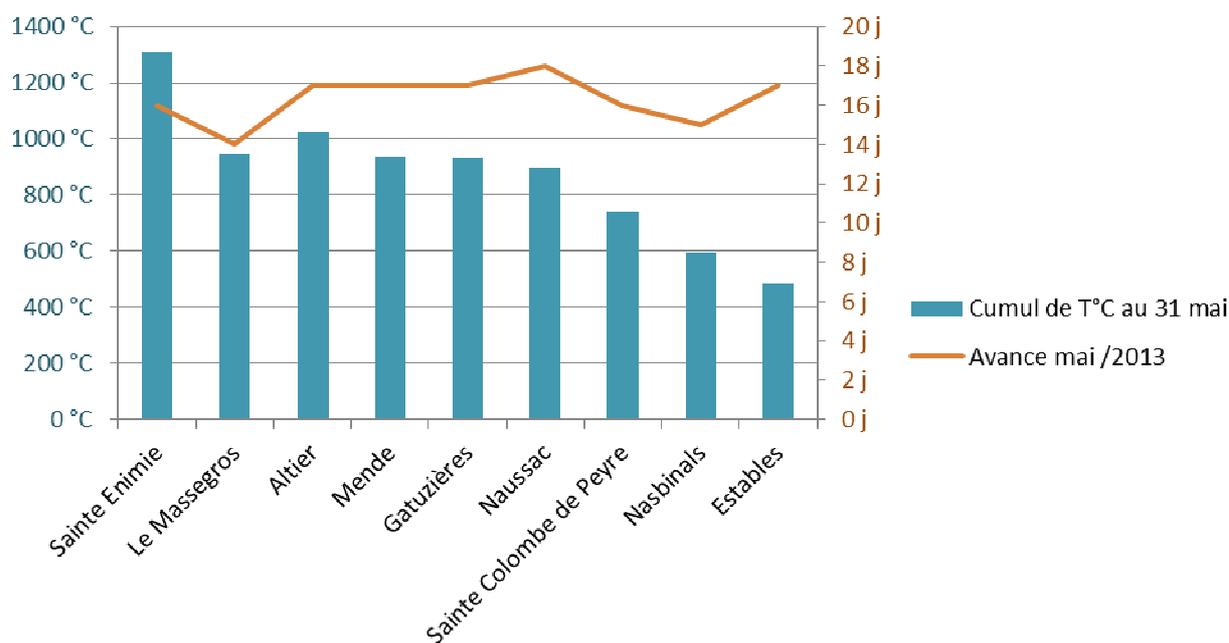
A cette pluviométrie déficitaire s'ajoutent des conditions de températures difficiles.

Températures

En Lozère, les cumuls de températures ont été importants au mois de mars, avec une avance de quasiment un mois dès le mois de mars, cette avance s'est maintenue ce qui a avancé les dates de récoltes habituelles. Le mois de mars a été très doux, ce qui a engendré la reprise de végétation. A suivi des mois d'avril et mai, plus froid et avec beaucoup de vent séchant.

Les gelées ont été très tardives, en particulier sur le Nord du département, ce qui a fortement handicapé la pousse.

Ces conditions climatiques (pluviométrie + températures) ont provoqué la survie des plantes qui sont montées à épiaison sans produire de biomasse, d'où les pertes de rendements.



Zoom sur la PHAE

Cette année, la majorité des agriculteurs ont engagé des parcelles en PHAE. Ces parcelles sont également touchées par des déficits de rendements, et des évolutions de flore tendant vers une augmentation d'adventices. Les prairies temporaires sont soumises aux contraintes de la PHAE difficilement tenables cette année :

- Maximum de retournement de 35 %,
- 1 retournement maximum par parcelle sur la durée du contrat.

Les prairies naturelles sont très touchées. Elles subissent les effets de sécheresses répétitives. On observe une dégradation importante de la flore qui va s'aggraver encore cette année.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Chambre d'Agriculture demande à l'Etat des dérogations liées aux retournements des prairies temporaires et à la réimplantation des prairies permanentes.

Sécheresse : des leviers pour adapter le pâturage

En Lozère, les prairies « grillent » sous l'effet conjugué de la sécheresse record de ce printemps, des gelées du mois de juin et des écarts de températures. Plusieurs leviers d'ajustement peuvent être envisagés pour pallier au manque d'herbe.

Le niveau de jours d'avance au pâturage est inquiétant, entre 15 et 20 jours selon les secteurs (pâturage à 5 cm) contre 30 conseillés normalement à cette époque selon la méthode Herbo-LIS. Devant cette dégradation des conditions de pousse de l'herbe, certaines parcelles prévues en fauche ont été remises dans le circuit de pâturage sans récolte de fourrage.

Compte tenu de la pousse de l'herbe faible, plusieurs leviers d'ajustements peuvent être envisagés :

- sevrage anticipé de tous les broutards,
- Affouragement dès que le stock d'herbe sur pied sera épuisé. Il vaut mieux sacrifier une parcelle et affourager les animaux sur une seule parcelle, plutôt que de sur-pâturer et donc de détériorer fortement l'ensemble de la sole.

Les pluies récentes vont faire redémarrer les prairies et en particulier les pâturages où les animaux sont déjà passés.

Plusieurs systèmes de pâturage existent : au fil, tournant ou libre. Les agriculteurs recherchent souvent la

simplification des systèmes de conduite. Néanmoins, ce qui est bon pour le temps de travail ne l'est pas forcément pour la prairie, notamment en termes d'utilisation de l'herbe.

Le pâturage libre, ou continu, est le mode d'utilisation des prairies le plus simple et le plus économe en temps de travail : les animaux consomment sans contrainte l'herbe disponible dans des parcs de plusieurs hectares. Le piétinement est ainsi limité. Ces parcs de grandes dimensions présentent cependant souvent une flore hétérogène, avec des parties plus appétentes que d'autres : d'où des problèmes de surpâturage de ces zones et de sous-exploitations des autres de moins bonne qualité. Les prairies peuvent ainsi très vite évoluer vers une végétation de moindre intérêt fourrager.

Le pâturage au fil permet de mieux gérer l'herbe, en la faisant consommer, si elle est effectivement offerte à la bonne hauteur de végétation, quand elle est de bonne qualité. La contrainte en main d'œuvre est réelle, d'autant plus si la taille de la parcelle nécessite d'empêcher la pâture des repousses à l'aide d'un fil arrière : précaution impérative quand le bétail séjourne plus de 4 jours dans la même parcelle.

Le pâturage tournant est un bon compromis entre la conduite au fil et le pâturage libre. Il permet d'exploiter ses prairies de façon optimale. Le principe est de faire circuler assez rapidement les animaux dans des parcs de dimensions restreintes.

Leur temps de séjour sur chaque parc est ainsi à limiter à 5 jours maximum, ce qui permet de ménager un temps de repos pour la végétation, avant retour du bétail, de 20 à 25 jours. Il est possible d'allonger ce délai, notamment en été, sans toutefois aller au-delà de 25 jours pour des espèces manquant d'appétence comme la fétuque élevée. Ce délai peut de la même manière être raccourci, mais doit alors obligatoirement être accompagné d'une réduction du temps de séjour sur chaque parc.

Zoom sur la méthode Herbo-Lis :

Cette méthode se décompose en 3 phases :

La phase de prévision, avant la mise à l'herbe : répartir la surface en herbe entre la pâture et la fauche de manière à assurer les stocks d'hiver. Les surfaces à pâturer sont ensuite affectées par lot d'animaux pour arriver à un chargement cohérent. Enfin, le découpage en paddocks est réfléchi pour être à la fois pratique et efficace.

La phase de conduite : ajuster le pilotage du pâturage en fonction des conditions climatiques de l'année en se basant sur les Jours d'Avance de Pâturage. Ils sont estimés à partir des hauteurs d'herbe mesurées à l'HerboMETRE® sur les parcelles à pâturer et des besoins journaliers en herbe du lot d'animaux. Ils permettent de prendre des décisions à différentes dates clés (mise à l'herbe, fauche précoce, foin...).

La phase de bilan : les éleveurs tirent les enseignements de la campagne réalisée et programment les améliorations à apporter pour les années futures.

Source : Arvalis

La taille des parcs est à adapter en fonction des situations pédo-climatiques et de la ration distribuée : en ration « herbe plat unique », il faut idéalement prévoir 20 ares par UGB au printemps, surface à doubler passé la phase explosive de pousse de l'herbe.

Ce dernier type d'organisation permet donc de contraindre les animaux à bien valoriser toute la surface de chaque parc, en évitant les sur-et sous-pâturages.

Gérer les actions sur la parcelle en pâturage est assez simple mais nécessite des repères visuels pour ne pas se tromper : herbe en bas du mollet (10-12 cm) = mise au pâturage, au niveau du talon (5cm) = sortie de la parcelle et au niveau de la moitié du mollet (> 15 cm)= fauche de la parcelle.



8 cm (cheville)	10-12 cm (bas du mollet)	5 cm (talon)	15 cm (mi mollet)
MISE A L'HERBE (sortie d'hiver)	ENTREE PARCELLE	SORTIE PARCELLE	DESTINATION FAUCHE
HAUTEUR ROUTINE PATURAGE LIBRE	HAUTEURS ROUTINE PATURAGE TOURNANT		

Chambre d'Agriculture de la Lozère
www.lozere.chambagri.fr